

Référendum à Savigny

555 signatures contre le rachat des Alpes

Les habitants pourraient être appelés à voter en mars 2021 sur l'acquisition par la Municipalité de l'hôtel-restaurant situé au cœur de la commune.

Laurent Antonoff

Publié: 29.11.2020, 18h15



Le Conseil communal de Savigny a voté le rachat de l'Hôtel-restaurant des Alpes, mais un référendum a été lancé.

Vanessa Cardoso/24 HEURES



Le comité référendaire qui s'est constitué contre le rachat de l'Hôtel-restaurant des Alpes par la commune de Savigny est satisfait. «Cinq cent cinquante-cinq signatures ont pu être récoltées malgré des conditions sanitaires complexes et alors que le seuil minimum était de 358. Ce résultat nous réjouit et n'est que le fruit d'un travail soutenu d'un comité non partisan de huit personnes», communique Nicolas Reymond, conseiller communal PLR et président du comité.

Les opposants au rachat de l'hôtel-restaurant, décidé pour un montant de 1,55 million de francs lors du dernier Conseil communal de Savigny, estiment notamment que financièrement le moment n'est pas opportun pour une telle dépense. «Le nombre important de signatures récoltées ne fait qu'accroître notre sentiment qu'user du référendum n'est pas un procédé dilatoire envers le préavis municipal, mais qu'il repose sur une réelle volonté de nos concitoyens de s'exprimer sur cet achat», assure Nicolas Reymond.

Pas d'augmentation des impôts

De son côté, la syndique de Savigny admet que le comité référendaire a fait «une belle campagne», mais elle réfute le fait que le rachat des Alpes augmenterait les impôts du citoyen à court et moyen terme. Chantal Weidmann Yenny: «Il s'agit certes d'une dépense de 1,55 million de francs, mais l'objet aurait fait partie du patrimoine financier, sans nécessité de répercuter l'amortissement sur le budget de fonctionnement annuel.»

Le contrôle des habitants dispose désormais de deux semaines pour valider les signatures. Si les habitants de Savigny étaient appelés à se prononcer sur cet objet, ils ne pourraient toutefois pas se rendre aux urnes avant mars 2021 pour des questions d'organisation. «Pas sûr que l'actuel propriétaire puisse patienter jusque-là. Nous n'avons pas signé de clause d'exclusivité avec lui, mais si un nouvel acquéreur devait se manifester, avec un projet solide, nous ne nous y opposerions pas», explique la syndique.

L'Hôtel-restaurant des Alpes a été construit en 1870. Jusqu'à l'été dernier, il proposait sur trois niveaux un restaurant de 40 places, un café de 40 places également, une terrasse extérieure de 60 places, une salle pour les petits-déjeuners de 26 places, huit chambres et un appartement de 3,5 pièces.